

ASSOCIATION SONÉGIENNE DE SCRABBLE

www.scrabbleson.net

LOCAL : rue Chanoine Scarmure, 15 à Soignies



UN JEU POUR TOUS



EN FAMILLE



EN SOLITAIRE



EN COMPÉTITION



Editeur responsable : ASSOCIATION SONÉGIENNE DE SCRABBLE – rue Grégoire Wincqz, 177
7060 Soignies – 067/56.12.81

Les Roses du mois



à ALAIN, 9^e et 1^{er} de série 3 au Challenge de Wallonie

OUBLI - revue de Juillet/aout

► CHAMPIONNAT DU MONDE PAR PAIRES MONS2009 :

189. CAUCHIES Paulette - DURIEUX Denise 2940/3618 81,26 %

erratum - revue de Juillet/aout

Le classement des buteurs publié n'était pas le classement final de la saison 2008-2009. Le classement correct se trouve dans cette revue.

SOUPER DU CLUB

Pour les 30 ans du club, notre traditionnel souper se transforme ... en dîner.

Il aura lieu le **DIMANCHE 25 OCTOBRE 2009**
à partir de 12 h 00

Lieu : Restaurant L'Embellie, rue de la Station à Soignies.

Renseignements suivront.



CLASSEMENT DES BUTEURS-saison 2008-2009

			Moyenne	Total	Nb.
SOIGNIES A	1	Benjamin	9,35	93,5	10
	2	Alain	9,09	100	11
	3	Pierre	8,40	84	10
	4	Benoît	7,77	85,5	11
	5	Emmanuel	7,06	63,5	9
	6	Xavier	6,60	66	10
	7	Francis	5,94	53,5	9
	8	Johanny	4,65	46,5	10
SOIGNIES B	1	Mickaël	13,50	121,5	9
	2	Eveline	12,28	110,5	9
	3	Christian	12,00	108	9
	4	René	10,50	42	4
	5	Marcelle	9,85	98,5	10
	6	Elisabeth	7,15	71,5	10
	7	Dominique	4,58	27,5	6
	8	Paulette	3,85	38,5	10
SOIGNIES C	1	Michel	10,07	70,5	7
	2	Françoise	10,06	80,5	8
	3	Tanguy	9,75	58,5	6
	4	Jacqueline	6,00	18	3
	5	Sylvie	5,83	35	6
	6	Denise	3,00	12	4
	7	Monique	2,43	17	7
	8	Charles	1,57	11	7

CALENDRIER DES AMICALES ET INTERCLUBS



	DATES		RONDES DU SONNÉ	INTERCLUBS ET AUTRES	ANIMATIONS JEUNES
SEPTEMBRE	Mardi 8	Amicale		Simultanés de Belgique 1	
	Mardi 15	Amicale		Simultanés de Belgique 2	
	Mardi 22	Amicale			
	Vendredi 25			Yod Club A - SON A	
	Mardi 29	Amicale			J1
OCTOBRE	Jeudi 1			Laplantaettes - SON B Berniscrabble B - SON C	
	Mardi 6	Amicale	R1		
	Mardi 13	Amicale			J2
	Mercredi 14			M.J.A. A - SON A	
	Mardi 20	Amicale			
	Jeudi 22	ic conjoints		SON B - Les Revenants A SON C - Scragibi C	
	Mardi 27	Amicale	R2		J3
NOVEMBRE	Mardi 3	Amicale	R3		
	Mardi 10	Amicale			J4
	Mardi 10			Waterloo A - SON A	
	Mardi 17	Amicale			
	Jeudi 19	ic conjoints		SON B - Scragibi B SON C - Mouscrabble	
	Mardi 24	Amicale	R4		J5
DÉCEMBRE	Mardi 1			SON A - Les Hyades A	
	Lundi 7			Mouscrabble - SON C	
	Mardi 8			La Louve A - SON B	J6

	DATES		RONDES DU SONNÉ	INTERCLUBS ET AUTRES	ANIMATIONS JEUNES
	Mardi 15			SON A - N.D.P. A	
	Mardi 22	Amicale	R5		
	Mardi 29	AMICALE DU CENTRE			
JANVIER	Mardi 5	Amicale	R6		J7
	Lundi 11			Scragibi C - SON C	
	Mardi 12	Amicale			
	Mercredi 13			Joker's - SON B	
	Mardi 19	Amicale			J8
	Mercredi 20			Braine Trust A - SON A	
	Mardi 26	Amicale	R7		
FÉVRIER	Mardi 2	Amicale	R8		J9
	Jeudi 4			SON B - Laplantalettres	
	Mardi 9			SON A - Anchamjam A	
	Mardi 16	Amicale			
	Mardi 23	Amicale	R9		
MARS	Mardi 2	Amicale	R10		J10
	Mardi 9	Amicale			
	Jeudi 11			SON C - Mouscrabble	
	Vendredi 12			Les Revenants - SON B	
	Mardi 16	Amicale			J11
	Jeudi 18			Mat'o Lettres A - SON A	
	Mardi 23	Amicale	R11		
	Mardi 30	Amicale			J12
	Mercredi 31			Scragibi B - SON B	
AVRIL	Jeudi 1			SON C - Scragibi C	
	Mardi 6	Amicale			

	DATES		RONDES DU SONNÉ	INTERCLUBS ET AUTRES	ANIMATIONS JEUNES	
	Mardi 13	Amicale	R12			
	Mardi 20			SON A - Scrabblero y A		
	Mardi 27	Amicale			J13	
	Jeudi 29			SON B - La Louve A Berniscrabble B - SON C		
MAI	Mardi 4			SON A - Sablier A		
	Mardi 11	Amicale	R13		J14	
	Mardi 18	Amicale				
	Jeudi 20	ic conjoints		SON B - Joker's SON C - Berniscrabble B		
	Mardi 25	Amicale			J15	
JUIN	Mardi 1	Amicale				
	Jeudi 3			Ouest A - SON A		
	Mardi 8	Amicale	R14			
	Mardi 15	Amicale	R15			
	Mardi 22	Amicale				
	Mardi 29	Assemblée Générale				
JUILLET	<i>Mardi 6</i>	<i>Amicale</i>				
	<i>Mardi 13</i>	<i>Amicale</i>				
	<i>Mardi 20</i>	<i>Amicale</i>				
	<i>Mardi 27</i>	<i>Amicale</i>				
AOÛT	<i>Mardi 3</i>	<i>Amicale</i>				
	<i>Mardi 10</i>	<i>Amicale</i>				
	du 15 au 21 : championnat mondial à MONTPELLIER					
	<i>Mardi 17</i>	<i>Amicale</i>				
	<i>Mardi 24</i>	<i>Amicale</i>				
	Mardi 31	Amicale - Reprise de la saison 2010-2011				

AOÛT

Dimanche 30 10h00	Challenge de Wallonie (Kihuy)
	Dotation : Coupe au 1 ^{er} de chaque série ; cadeau à la première Dame ; Challenge au vainqueur Lieu : Restaurant de l'Athénée Royal de Huy – quai d'Arona (entrée rue des Vergiers) Inscription : 16 € (8,00 € pour les 18-25ans ; 4,00 € pour les moins de 18 ans ; 20,00 € pour les non fédérés) à virer sur le compte 001-0533585-64 avant le 25/8 Renseignements : Marie-Claire Culot : 085/21 16 96 de 14 à 22 heures ou Marie-Jeanne Braquet par mail : fc484109@skynet.be

SEPTEMBRE

Du 7 au 11	Simultanés de Belgique (1^{ère} semaine)
Dimanche 13 14h00	Tournoi du Yod-Club
	Dotation : Coupe au vainqueur ; prix au premier de chaque série Lieu : Ecole de Prayon-Centre – Grand'Rue 188 à 4870 Trooz Inscription : 10 € (5,00 € pour les 18-25ans ; 2,50 € pour les moins de 18 ans) à payer sur place Renseignements : Denis Samray : 0477/38 59 09 ou denissamray@hotmail.com
Du 14 au 18	Simultanés de Belgique (2^{ème} semaine)
Samedi 19 14h00	Tournoi du NDP
	Dotation : Prix aux trois premiers ainsi qu'au 1er de chaque série Lieu : Institut Notre-Dame de la Paix – 38 Avenue Félix Marchal à 1030 Bruxelles Inscription : 10 € (5,00 € pour les moins de 25 ans ; 2,50 € pour les moins de 18 ans). Paiement sur place. Renseignements : Alain Lisens tél. 02/705.11.48 ou lisensalain@versateladsl.be
Samedi 26	Tournoi du MJA
Dimanche 27 14h00	Tournoi de scrabble classique de Bruxelles
	Lieu : local du Mat o'Lettres, rue Démosthène, 40 à 1070 Bruxelles Inscription : 10 € à payer sur place Renseignements : Yves Brenez : 0475.84.06.44 ou y.brenez@bayard.be

OCTOBRE

3 et 4	Interclubs européens
Samedi 10 14h00	VIII^{ème} Tournoi de la ville de Fleurus (organisé par les Bisjoux Fleurusiens) étape du Carolo Tour et du Challenge des Jeunes
	Dotation : Lot au 1 ^{er} et 2 ^e de chaque série + prix de la ville aux 3 premiers du classement des 2 parties. Lot aux « 3 jeunes premiers » Lieu : Salle polyvalente du Vieux-Campinaire, rue Virginette à Fleurus. Aux sorties d'autoroute, suivre les panneaux bruns « Forêt des loisirs » Inscription : 11€ (5€ pour les 18-25 ans ; 2,5€ pour les moins de 18 ans) à virer sur le compte AXA n° 751-2036612-40 des BisJoux fleurusiens. sur place : majoration de 1€. Réservations souhaitées avant le 03 octobre. Renseignements : Bordin Pascal : 071/813795 ou robeyns.martine@skynet.be ; Hennico Béa : 071/956491 ou beatrice@hennico.be ; Desmanet Sylvie : 071/228690 ou jm.hypersiel@skynet.be
Samedi 17	Championnat des séries 6 et 7
Samedi 31	Festival d'Aix-les-Bains

NOVEMBRE

Dimanche 1	Festival d'Aix-les-Bains
Samedi 7	Championnat de Belgique de 5^e série (avec l'aide de l'Aqualia)
Mercredi 11	Tournoi des Kakis
Samedi 14	Tournoi du Braine Trust
Samedi 21	Tournoi du Scrabblerooy
Samedi 28	Championnat des séries 4 (avec l'aide du Scragibi ?)

DÉCEMBRE

Samedi 5	Tournoi du Sablier
Samedi 12	Simultané mondial de Blitz (Aqualia, ...)

CATÉGORIES CLUB - SAISON 2009 - 2010

CATÉGORIE A

1. COPPENS Benoit
2. KUYANGISA Benjamin
3. LERICHE Xavier
4. TOUSSAINT Alain
5. DEMAURY Pierre
6. FOUART Francis
7. SIMON Johanny
8. MAMBOUR Michel

CATÉGORIE C

1. TOULMONDE Dominique
2. DURIEUX Denise
3. COQUELET Monique
4. DUJARDIN Dorothy
5. BARBAIX Cécile
6. LEONARD Anne-Marie
7. BELLY Marie-Louise

CATÉGORIE B

1. BARBION Mickaël
2. SEMPOT Christian
3. LEGER Eveline
4. LAMBERT Françoise
5. LEGRAND Marcelle
6. CANONNE René
7. LECLERCQ Emmanuel
8. FRAITEUR Elisabeth
9. GRÉGOIRE Jacqueline
10. CAUCHIES Paulette
11. MAIRESSE Sylvie
12. DEJONG Jean-Claude
- Ass. BRUTOUX Martine
- Ass. HAINAUT Marie-Line
- Ass. SIMON Tanguy

JEUNES

1. DEBUYST Xavier

TOURNOIS ET CHAMPIONNATS

► Dernier tournoi de la saison 2008-2009 : le Challenge de Wallonie - Huy, le 30 août 2009 - 79 joueurs - top : 2722

1.	FRAITEUR Paul	2688 points	98,75 %	
2.	THOMAS Luc	2655	97,54 %	
3.	EVRARD Francis	2629	96,58 %	
9.	TOUSSAINT Alain	2527	92,84 %	1^{er} série 3
16.	COPPENS Benoit	2466	90,60%	
23.	HAINAUT Marie-Line	2385	87,62 %	
58.	BRUTOUX Martine	2091	76,82 %	

Vive la saison 2009-2010 !

SAISON INTERCLUBS 2009 - 2010

SOIGNIES A

Jour de jeu à domicile : mardi

1. SIMON Johanny (cap.) b/B
 2. COPPENS Benoit b/A
 3. BARBION Mickaël b/A
 4. LERICHE Xavier b/B
 5. FOUCART Francis
 6. KUYANGISA Benjamin b/A
 7. TOUSSAINT Alain b/A
 8. LECLERCQ Emmanuel b/A
- Rés. : DEMAURY Pierre

EQUIPES TYPE

SOIGNIES B

Jour de jeu à domicile : jeudi

1. TOULMONDE Dominique (cap.) b/B
2. LEGRAND Marcelle
3. LEGER Eveline
4. FRAITEUR Elisabeth
5. CAUCHIES Paulette
6. SEMPOT Christian
7. DEMAURY Pierre b/B
- 8.

Division 3B avec : Laplantaettes, La Louve A, Scragibi B, Joker's, Les Revenants A

SOIGNIES C

Jour de jeu à domicile : jeudi

1. LAMBERT Françoise (cap.)
2. DURIEUX Denise
3. BARBAIX Cécile
4. MAIRESSE Sylvie
5. COQUELET Monique
6. MAMBOUR Michel
7. SIMON Tanguy
- 8.

Division 4C avec : Berniscrable B, Scragibi C, Mouscrable

Les « dépanneurs » : GREGOIRE Jacqueline, BELLY Marie-Louise, CANONNE René, DEJONG Jean-Claude

Nos champions





AMICALES

Amicale 1 du 1er septembre 2009



Arbitres : Johanny et Michel

N°	Tirages	Solutions	Réf	Pts
1	AEINORT			
2	IILLMW ?	ORIENTA	H3	66
3	EETUISU	WILLIAM(S)	9C	80
4	U+ADEOCO	EPUISE	8J	28
5	O+DHFGER	ADOUCIE	M3	28
6	-BUUNAGE	HORDE	G3	33
7	EGU+COLA	BUNA	10B	27
8	KAARRGE	COAGULE	11 ^E	100
9	EGR+SVIT	ARAK	a 12B	41
10	TIFUEXI	GREVISTE	O1	98
11	IIT+VMQE	FEUX	L10	43
12	-ZAEYBNH	IVE	M13	34
13	ABZ+RIES	HYENE	15K	81
14	RS+NANSI	ABRIEZ	1J	33
15	NR+MELJE	ASINS	13A	34
16	ELMNR+ST	JE	14J	30
17	-DUTM?NM	REORIENTA	H1	27
18	MT+TQPNO	M(O)UND	b 4A	19
19	MNOPTT+E	QIN	D8	18
20	T+TOTALS	POMMENT	A1	33
21	TTT+EFRS	GLOSA	H11	21
		FRUSTE	c C2	20
				933

Rg	Top : 933	%	S	D	O
1	BARBION Mickaël	918	98.39		
2	LEGRAND Marcelle	873	93.56		
3	LECLERCQ Emmanuel	856	61.74		2
4	COPPENS Benoit	848	90.88	1	2
5	LAMBERT Françoise	822	88.10		
6	DEMAURY Pierre	808	86.60		1
7	LEGER Eveline	791	84.78		1
8	FRAITEUR Elisabeth	789	84.56	1	
9	BRUTOUX Martine	778	83.38		
10	COQUELET Monique	767	82.20		
11	TOULMONDE Dominique	761	81.56		
12	TOUSSAINT Alain	758	81.24		
13	HAINAUT Marie-Line	743	79.63		1
14	GREGOIRE Jacqueline	742	79.52		
15	MAIRESSE Sylvie	727	77.92		1
16	DEJONG Jean-Claude	720	77.17		1
17	DURIEUX Denise	713	76.42		1
18	CANONNE René	706	75.66		1
19	CAUCHIES Paulette	692	74.16		1
20	NIEHE Marie-Luc	685	73.41		2
21	BARBAIX Cécile	666	71.38		1
22	BELLY Marie-Louise	611	65.48		2
	LEONARD Anne-Marie	611	65.48		3

Ce qui a fait... la différence ?

- a duo de René et Pierre
- b solo Benoit
- c solo Elisabeth

STATUTS DU CLUB

ASSOCIATION SONÉGIENNE DE SCRABBLE

CLUB AFFILIÉ A LA F.B.S. sous le n° 046

L'an mil neuf cent septante neuf, le 21 octobre, a été fondée l'Association Sonégienne de Scrabble.

Titre - Dénomination - Objet - Siège

Art. 1 - Le club est constitué sous la dénomination : ASSOCIATION SONÉGIENNE DE SCRABBLE.

Art. 2 - Le comité du club a pour but :

- d'organiser des réunions de scrabble ouvertes à tous
- d'organiser des rencontres avec d'autres clubs, etc...
- de gérer les finances du club.

Art. 3 - Le siège du club est établi à 7060 Soignies, rue Grégoire Wincqz n° 177, domicile du responsable du club auprès de la Fédération Belge de Scrabble.

Membres

Art. 1 - Le club est ouvert à tous moyennant une cotisation annuelle et un droit de table hebdomadaire. Le montant de ces cotisations sera déterminé chaque année à l'assemblée générale - vote de cette cotisation à la majorité des 50 %.

Art. 2 - Des sanctions peuvent être prises contre certains membres :

- non en règle de cotisation
- éléments perturbateurs dans le club (discipline, politique, religion, racisme, etc...)

Les sanctions peuvent être à la limite de l'exclusion du club.

Les sanctions seront proposées par le comité directeur à l'assemblée générale qui votera (majorité de plus de 50 % requise).

Toute exclusion n'entraîne pas le remboursement de la cotisation annuelle.

Comité directeur

Art. 1 - Le comité directeur est composé de : un président, un vice-président, un secrétaire, un trésorier et quatre membres soit un total de huit personnes.

Art. 2 - Le comité qui a été renouvelé le 23 juin 2009 se compose comme suit :

- président COPPENS Benoit
- vice-président SIMON Johanny
- secrétaire LERICHE Xavier
- trésorière HELLEMANS Michèle
- membres LAMBERT Françoise
 LEGER Éveline
 MAMBOUR Michel
 TOULMONDE Dominique

Le mandat des postes de président et trésorier est de 2 ans, statutairement démissionnaires les années paires.

Le mandat des postes de vice-président et secrétaire est de 2 ans, statutairement démissionnaires les années impaires.

Les membres sont élus pour une durée de 1 an.

Le renouvellement du comité (ainsi que celui d'un membre démissionnaire) se fera par candidature et vote en assemblée générale (2/3 des voix avec une assemblée d'au moins 75 % des membres effectifs du club).

Art. 3 - La fréquence des réunions du comité directeur est d'au moins une fois par an.

Art. 4 - L'assemblée générale statutaire a lieu en juin.

Comptes et budgets

Art. 1 - L'année de scrabble se termine le 30 juin.

Art. 2 - La cotisation couvre la période du 1er juillet au 30 juin.

Art. 3 - Les comptes de l'année seront approuvés lors de l'assemblée générale de juin.



Coupe du club : règlement

1. Tout membre de l'Association Sonégienne de Scrabble peut participer à la compétition susmentionnée s'il est en règle de cotisation.
2. Tout point non prévu dans le présent règlement et tout point litigieux seront tranchés par le comité directeur du club.
3. Pour chaque match, un handicap est attribué au joueur dont le pourcentage au classement général de la saison précédente (juin 2009) est le plus bas.
Ce handicap se calcule de la façon suivante :

$$\text{handicap (en points)} = A \times 9 \text{ (handicap limité à 70 points)}$$

où A est l'écart en pourcentage entre les 2 joueurs au classement général de la saison précédente.

4. Le tableau des rencontres sera déterminé par tirage au sort.
Chaque match se joue par élimination directe et le vainqueur est le joueur ayant obtenu le plus de points, handicap compris (cf. point 3) mais limité au top de la partie.

Remarques : 1/ si le nombre de joueurs inscrits est supérieur à 32, il sera nécessaire de procéder à une phase qualificative de façon à sélectionner 32 joueurs. Le principe de sélection est donné en annexe

2/ si le nombre de joueurs est inférieur à 32, le(s) joueur(s) ayant été battus par le plus petit écart est(seront) repêché(s) pour le tour suivant

5. En cas d'égalité entre 2 joueurs, un tour de barrage sera organisé après la partie (partie au coup par coup avec élimination du moins bon score).

6. En cas d'absence :

6.1. un seul joueur absent pendant la période de qualification sera considéré forfait;

6.2. les 2 joueurs absents ou n'ayant pu se rencontrer pendant la période de qualification : le joueur qui a participé au plus grand nombre d'amicales, à la condition qu'il soit présent à la date de clôture, sera qualifié. Dans le cas contraire, le qualifié sera désigné par tirage au sort.

7. Les matchs entre les joueurs se dérouleront lors des amicales; en outre, lorsque 2 joueurs sont présents, ils doivent obligatoirement disputer leur match.

En cas d'impossibilité, les joueurs peuvent d'un commun accord décider de se rencontrer lors d'un interclubs, voire d'un tournoi (le principe de calcul du handicap le permet).

8. Pour chaque tour, une date butée sera fixée ; les joueurs devront disputer leur match endéans cette date de clôture du tour.

	Dates proposées	Dates ultimes de clôture
16ème de finale		24/11/09
8ème de finale		16/02/10
1/4 de finale		06/04/10
1/2 finale	11/05/10	25/05/10
FINALE	22/06/10	-

9. Un tour ne peut commencer que si tous les matchs du tour précédent sont terminés.

ANNEXE : PHASE QUALIFICATIVE - PRINCIPE

Si le nombre de joueurs inscrits est supérieur à 32, une phase qualificative préliminaire sera organisée de façon à sélectionner 32 joueurs.

Pour fixer les idées, supposons qu'il y ait 37 joueurs inscrits dont 4 nouveaux membres.

Les joueurs concernés par la phase qualificative (au nombre de 10 dans l'exemple considéré) seront :

- d'une part, les 4 nouveaux membres
- d'autre part, les joueurs non classés complétés si nécessaire par les moins bien classés de la saison précédente, à concurrence de 6.

Un tirage au sort sera effectué entre ces 10 joueurs et la phase qualificative les opposera selon le principe habituel de la coupe. Toutefois, si à la date de clôture, les joueurs d'un match ne se sont pas rencontrés et n'ont participé à aucune amicale, un repêchage sera effectué : le joueur ayant perdu par le plus petit écart (handicap compris) sera repêché.

Les 5 vainqueurs viendront s'ajouter aux 27 sélectionnés d'office ("têtes de série") et le premier tour de la coupe pourra alors débuter avec un effectif de 32 joueurs.



LE SONNÉ : règlement

- 1) se joue sur 15 amicales (rondes) aux dates ci-dessous ;
- 2) à chaque ronde, les joueurs présents **à 19 h 50 précises** sont appariés en matches selon leur classement dans le tournoi, sauf à la première ronde où c'est selon leur numéro d'ordre au vu de l'an passé ;
- 3) pas de handicap ;
- 4) pour gagner le match, il faut creuser un écart supérieur à 3 % du top (écart arrondi à l'unité), si l'écart est inférieur ou égal, c'est un match nul ;
- 5) on peut entrer dans le tournoi jusqu'à la 8^{ème} ronde incluse avec 1.000 points de départ ;
- 6) pour être classé, il faut participer à 8 rondes, dont 3 arbitrages maximum - arbitrer ou être « bye » (1 seule fois) vaut participation. Lorsqu'un joueur en cours de tournoi ne peut plus atteindre les 8 participations requises, il n'est plus apparié ;
- 7) être « bye » rapporte 35 points (dernier classé présent - 1 seule fois) et arbitrer en rapporte 25 ;
- 8) les points attribués ou soustraits à l'issue du match le sont en fonction de la différence de points entre les joueurs au classement suivant la table ci-jointe ;
- 9) toute participation à un match rapporte 10 points ;
- 10) deux joueurs ne peuvent se rencontrer qu'une fois dans les 8 premières rondes et une seconde fois dans les 7 dernières ;
- 11) deux joueurs ex-aequo seront départagés par le nombre de leurs participations d'abord et par leurs résultats entre eux ensuite, si un trophée est en jeu ;
- 12) le Tournoi du Sonné est doté d'un « challenge du Sonné » (le 3^{ème}) remis en jeu chaque année. Pour le gagner définitivement, il faut l'emporter 3 fois consécutivement ou non ;
- 13) des coupes sont attribuées aux premiers des catégories B et C ;
- 14) dates des 15 rondes :

- ronde 1	6 octobre 09	- ronde 9	23 février 10
- ronde 2	27 octobre 09	- ronde 10	2 mars 10
- ronde 3	3 novembre 09	- ronde 11	23 mars 10
- ronde 4	24 novembre 09	- ronde 12	13 avril 10
- ronde 5	22 décembre 09	- ronde 13	11 mai 10
- ronde 6	5 janvier 10	- ronde 14	8 juin 09
- ronde 7	26 janvier 10	- ronde 15	15 juin 09
- ronde 8	2 février 10		

Nota bene :

Il est demandé à tous les joueurs de remplir, à la fin de la partie, un billet portant leur nom et leur total escompté de manière à permettre une proclamation rapide des résultats sans par ailleurs gêner les arbitres. Ces résultats sont susceptibles d'être corrigés en cas d'erreur dans les totaux, ils sont donc provisoires...

TABLE POUR L'ATTRIBUTION DES POINTS

Différence en points	A	B	C
0 à 4	50	50	0
5 à 14	49	51	1
15 à 24	48	52	2
25 à 34	47	53	3
35 à 44	46	54	4
45 à 54	45	55	5
55 à 64	44	56	6
65 à 74	43	57	7
75 à 84	42	58	8
85 à 94	41	59	9
95 à 104	40	60	10
105 à 114	39	61	11
115 à 124	38	62	12
125 à 134	37	63	13
135 à 144	36	64	14
145 à 154	35	65	15
155 à 164	34	66	16
165 à 174	33	67	17
175 à 184	32	68	18
185 à 194	31	69	19
195 à 204	30	70	20
205 à 214	29	71	21
215 à 224	28	72	22
225 à 234	27	73	23
235 à 244	26	74	24
245 à 254	25	75	25

A : tarif à appliquer si le mieux classé l'emporte

B : tarif à appliquer si le moins bien classé l'emporte

C : tarif à appliquer en cas de match nul au bénéfice du moins bien classé

L'ASSOCIATION SONÉGIENNE DE SCRABBLE

a le plaisir de vous inviter à sa

B₃ R₁ A₁
18ÈME AMICALE
S₁ DU CENTRE
E₁



le mardi 29 décembre 2009
à 19h30 précises

à la salle de la Paix, rue Félix Eloy à Soignies

B₃

Entrée : 5 € (1 boisson gratuite)
2 € pour les moins de 18 ans

Pour les clubs de :

- ➔ Soignies
- ➔ Binche
- ➔ La Louvière
- ➔ Bernissart

C₄

Inscription obligatoire auprès de Michèle au 067/56.12.81 ou par mail :
michette2004@yahoo.fr pour le 12 décembre au plus tard.

